



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## féminisation des armées

Question au Gouvernement n° 1157

Texte de la question

### FÉMINISATION DES ARMÉES

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Bérandère Couillard, pour le groupe La République en marche.

**Mme Bérandère Couillard.** Madame la ministre des armées, c'est une femme officier qui, lors du défilé militaire du 14 juillet dernier, a ouvert la marche sur les Champs-Élysées et quatre femmes officiers viennent de rentrer de leur première patrouille à bord d'un sous-marin nucléaire. Ces deux faits sont le signe d'une féminisation grandissante des armées. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

**M. Sébastien Chenu.** Et la présidence de l'Assemblée nationale ?

**M. Pierre Henriot.** Vous êtes mal placé pour donner des leçons !

**Mme Bérandère Couillard.** Aujourd'hui, le taux de féminisation de l'armée française s'élève à 15 %, plaçant ainsi la France au quatrième rang des armées féminisées dans le monde. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)* Cela indique que, même si notre armée se féminise depuis la levée des quotas, des améliorations peuvent encore être apportées.

Comme vous l'avez dit, il n'y a pas de place pour le sexisme dans notre armée. En effet, sur le terrain, il n'y a plus d'hommes ni de femmes : il n'y a que des soldats.

Je tiens à rappeler ici l'avancée significative que représente la loi de programmation militaire qui a été votée, puis promulguée voilà quelques semaines. Elle permet, entre autres, aux femmes comme aux hommes d'intégrer la réserve le temps d'un congé parental, de telle sorte que cette absence ne nuise pas à leur progression de carrière.

Le plan Famille, qui était très attendu, permet de donner aux militaires une meilleure visibilité sur leurs mutations et prévoit une augmentation du nombre de places en crèche. Il s'agit d'avancées considérables pour l'organisation de la vie familiale des militaires.

Grande cause du quinquennat, l'égalité entre les femmes et les hommes mobilise aujourd'hui l'ensemble du Gouvernement. Un vrai travail interministériel a été mis en place. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)* Nous savons, madame la ministre, que l'émergence de la mixité au sein du ministère et la féminisation des armées constituent un dossier qui vous tient particulièrement à cœur.

Plus que la mixité, l'égalité des chances pour accéder à un poste à responsabilités est un enjeu primordial pour les femmes. De fait, les armées doivent pouvoir compter sur les talents des femmes, qui doivent pouvoir

accéder à des responsabilités au même titre que les hommes.

C'est pourquoi je souhaiterais, madame la ministre, que vous nous détailliez les mesures que vous comptez prendre afin de garantir ce principe d'équité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre des armées.

**Mme Florence Parly, ministre des armées.** Madame la députée, nos armées doivent être attractives, modernes et ouvertes. Elles doivent évoluer en fonction du rythme de la société et j'exclus, pour ma part, qu'elles excluent une moitié de l'humanité. Au ministère des armées comme dans toute la société, l'égalité hommes-femmes doit être une réalité concrète, et non pas un objectif d'affichage. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*)

Comme vous l'avez dit, beaucoup a été réalisé. Vous avez rappelé que les armées françaises étaient au quatrième rang des armées les plus féminisées au monde, que la loi de programmation militaire prévoyait des mesures facilitant l'engagement et la parentalité, et qu'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins avait récemment à son bord quatre femmes officiers, qui m'ont rendu compte des conditions dans laquelle s'est déroulée cette mission.

Mais ce n'est pas assez, parce que les femmes doivent savoir que les armées sont ouvertes et accessibles, et qu'elles seront jugées en fonction de leur talent et de leur mérite, et en aucun cas en fonction de leur genre. C'est la raison pour laquelle j'ai confié à l'amiral Anne de Mazieux la responsabilité de me proposer un vaste plan mixité, qui aura pour objet de consolider l'égalité professionnelle, de veiller à la conciliation entre vie familiale et engagement militaire et de poursuivre la lutte contre tous les comportements sexistes – car, en cette matière, mon mot d'ordre n'a pas changé : c'est « tolérance zéro ». Nos armées doivent donc donner l'exemple.

Pour terminer, je citerai cette formule de Pierre Desproges : « il faudrait que chacun comprenne que le féminin de général, ce n'est pas femme de général ». (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**M. Sébastien Jumel.** Bravo !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Bérandère Couillard](#)

**Circonscription :** Gironde (7<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1157

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Armées

**Ministère attributaire :** Armées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 septembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 septembre 2018](#)